



Coupe de l'Oise - Règlement

Mise à jour du 13 octobre 2017

ATTENTION : Les modifications de cette année sont marquées en bleu

Principe

La Coupe de l'Oise est une compétition départementale, ouverte à tous les joueurs (de **benjamin** à vétéran) en possession d'une licence traditionnelle et appartenant à un même club de l'Oise.

Il y a 4 tableaux qui se déclinent en 8 (4 « généraux » et 4 « consolantes ») :

- **5 (de 500 à 599 points)**
- **6 à 9 (de 600 points à 999 points)**
- **10 à 13 (de 1000 points à 1399 points)**
- **Toutes Catégories (la somme des points des 2 meilleurs joueurs de l'équipe doit être supérieure à 2000 points).**

La compétition se déroule de décembre à juin en deux temps : une première partie sous forme de poules et une seconde sous forme de TED (Tableau à Élimination directe).

Composition des équipes

A l'inscription, une équipe est constituée de 2 ou 3 joueurs qu'il conviendra de nommer. La liste sera connue de tous.

Seuls les joueurs figurant dans l'équipe peuvent défendre les couleurs de l'équipe.

La compétition est mixte.

Un joueur ou une joueuse ne peut s'inscrire que dans une équipe et donc un seul tableau.

Il peut y avoir plusieurs « mutés » dans une équipe.

Les classements de référence des joueurs, pour toute la compétition, sont les points officiels de la Phase 1.

Un ou deux jeunes (à partir de **benjamin**) peuvent évoluer dans l'un des tableaux à la condition qu'apparaisse aussi sur la feuille de rencontre un sénior. Mais attention, en cas de qualification à la journée finale du championnat jeune, dans la mesure où les deux finales ont lieu en même temps, il conviendra de choisir entre les 2 compétitions.

Mise en place des poules et tableaux

La première partie de la compétition (de décembre à février) se déroule par poule de 4 équipes.

Les poules sont faites, de manière homogène, mais en respectant le paramètre géographique afin de limiter au mieux les déplacements des équipes.

La seconde partie de la compétition (de mars à juin) sous forme de 2 TED pour chaque tableau tient compte du classement final dans la poule donc des points-classements des équipes.

- l'un avec les équipes finissant 1ères et 2èmes de poule pour définir le champion de la coupe de l'Oise
- l'autre avec les équipes finissant 3^{ème} et 4^{ème} pour définir le vainqueur de la « consolante »

Déroulement de la compétition

Toutes les rencontres se jouent le vendredi à 20H30, à la date fixée par le calendrier.

Lors des poules, l'ordre des rencontres est le suivant :

Journée 1 : 1 reçoit 4 et 2 reçoit 3 - Journée 2 : 3 reçoit 1 et 4 reçoit 2 - Journée 3 : 1 reçoit 2 et 3 reçoit 4

Les 1/16^{ème}, 1/8^{ème} et 1/4 de finale sont joués dans l'un ou l'autre club (tirage au sort), dans les mêmes conditions que la phase des poules.

Les demi-finales et les finales se joueront sur une même après-midi, sur un même lieu. Il est impossible d'avancer ou de reporter ces 2 derniers tours.

Organisation des rencontres

Des feuilles de rencontres [doivent être téléchargées depuis le site](#) par les clubs recevant.

Les balles plastiques d'entraînement ou de compétition sont mises à disposition par le club recevant.

La rencontre se joue en 5 matchs (4 simples et un double), au meilleur des 5 sets et sur 1 table. Les 5 matchs doivent être disputés, y compris si l'une des équipes mène 3 à 0, car en cas de départage, tous les matchs sont pris en compte.

Dans la seconde partie de la compétition, les équipes auront le choix de poursuivre ou de s'arrêter au score acquis.

L'ordre des rencontres est le suivant : AX, BY, Double, AY, BX.

Le classement dans la poule est défini comme suit :

- L'équipe gagnante obtient 3 points
- L'équipe perdante obtient 1 point

En cas d'égalité entre plusieurs équipes, le départage se fait par confrontation directe. Si elle persiste, elle se fait par le nombre de matchs gagnés puis par sets gagnés.

Pour les équipes composées de 3 joueurs : le 3^{ème} joueur ne peut faire que le double ; les 2 joueurs disputeront les simples.

Changement de date / Indisponibilité de salle

Avant les ¼ de finale, les clubs peuvent se contacter pour avancer la rencontre.

En cas d'indisponibilité de salle, le club censé recevoir contacte l'autre équipe qui recevra la rencontre.

Tout changement de date, de lieu, avant les demi-finales devra être signalé au responsable de l'épreuve. Sans l'accord de ce dernier, le résultat du match ne sera pas pris en compte.

Absence de l'équipe

Une équipe absente sur un des deux premiers tours de poules ne marquera pas de point pour la journée et entraîne un forfait simple.

Un forfait lors du dernier tour des poules ou dans le TED entraîne un forfait général.

Une équipe est forfait à tous moments de la compétition, si elle ne prévient ni le responsable de la compétition, ni l'équipe adverse de son absence. Une pénalité sera donnée au club pour rembourser l'équipe qui s'est déplacée inutilement.

Dans le TED, l'équipe perdante de la rencontre sera repêchée si l'équipe gagnante prévient de son forfait.

Saisie des résultats

A l'issue de la compétition, l'équipe recevant saisie, avant le dimanche 20h, le score de la rencontre ainsi que la feuille de match, dans l'espace SPID – Mon club. Lors du choix de la compétition, il faudra choisir « Coupe Départementale ». Au-delà du délai ou si la saisie des 2 résultats (score + feuille de match) n'est pas faite, une pénalité financière sera alors appliquée.

La feuille de match doit être [scannée et envoyée par mail](#) au responsable de l'épreuve par le club recevant au plus tard le lundi midi suivant la rencontre.

Trophées

- Le club victorieux de chacun des tableaux se verra aussi récompenser d'un Challenge remis en jeu tous les ans et il appartiendra définitivement au club si celui-ci l'emporte 3 fois consécutivement.
 - Le Trophée José PITTEMAN est remis pour le vainqueur du tableau [TC](#)
 - Le Trophée Denis PAILLARD est remis pour le vainqueur du tableau 10-13
 - Le Trophée Marcel BERTIN est remis pour le vainqueur du tableau 6-9
 - Le Trophée [Martine DUBEZAK](#) est remis pour le vainqueur du tableau 5
 - Le Trophée Maurice THIBAUT est remis au club présentant le plus d'équipe dans la compétition.

Afin de garantir la qualité et d'optimiser le déroulement de la compétition, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.